

## ACCIDENT

*survenu à l'avion immatriculé N44628*

<b>Evénement :</b>	sortie longitudinale de piste à l'atterrissage.
<b>Causes identifiées :</b>	absence de décision de remise de gaz, prise en compte insuffisante des conditions d'atterrissage (biais d'habitude).

**Conséquences et dommages :** hélice et train d'atterrissage avant endommagés.

**Aéronef :** avion Piper PA 28-140 "Cherokee".

**Date et heure :** mercredi 21 mai 2003 à 17 h 50.

**Exploitant :** société.

**Lieu :** AD Les Saintes (971) à usage restreint, piste 09 revêtue 580 x 15 m, LDA : 580 m, pente descendante de 1,8 %.

**Nature du vol :** voyage.

**Personnes à bord :** pilote.

**Titres et expérience :** pilote, 77 ans, PPL de 1962, 3 232 heures de vol dont 2 127 sur type et 14 dans les trois mois précédents, également sur type, qualification de site de 1978, environ 500 atterrissages sur l'aérodrome.

**Conditions météorologiques :** évaluées sur le site de l'accident : vent 210° / 04 à 09 kt, CAVOK, température 29 °C, QNH 1 010 hPa.

### Circonstances

En provenance de l'aérodrome de Pointe-à-Pitre (971), le pilote se reporte à la verticale de l'aérodrome des Saintes à une hauteur de 1 200 pieds et s'intègre en vent arrière pour atterrir sur la piste 09 (voir carte VAC page 22). Il est seul dans le circuit d'aérodrome.

Le pilote indique qu'à l'atterrissage il ressent un "effet de sol", la vitesse de l'avion est une élevée et le touché des roues s'effectue au-delà de la mi-piste. Il ne parvient pas à arrêter l'avion avant l'extrémité de la piste. L'aéronef poursuit sa course sur la plage. Le pilote dirige son aéronef vers la gauche pour éviter de pénétrer dans l'eau. L'aéronef s'immobilise sur la plage à une cinquantaine de mètres de la piste.

Le pilote indique avoir suivi une méthode connue des pilotes basés sur l'aérodrome qui consiste à maintenir soixante-cinq nœuds en finale avec les volets positionnés sur le troisième cran, à pas faire d'arrondi et à rentrer les volets au toucher des roues pour "plaquer" l'avion sur la piste.

L'aérodrome possède deux manches à air, l'une située à gauche de l'entrée de piste 09, l'autre se trouve à droite au seuil de piste 27. Le pilote ajoute que cette dernière indiquait un vent arrière.

Le manuel de vol indique que la vitesse en finale pour un atterrissage normal est de 73 nœuds.

La distance d'atterrissage (passage des quinze mètres) est de 290 mètres et la distance au roulement à l'atterrissage est de 148 mètres.

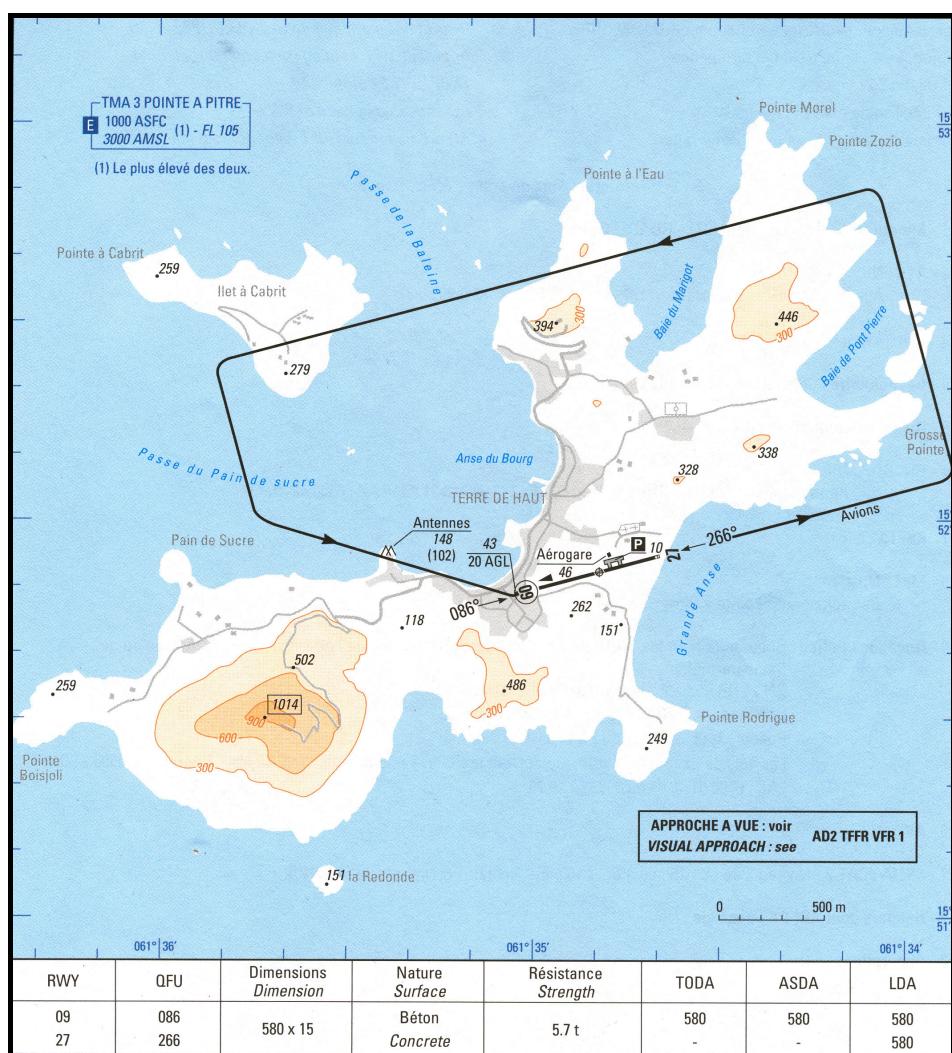
Sur cet aérodrome, les vents dominants sont orientés d'est en ouest et subissent un effet venturi créé par les deux collines situées de par et d'autre de la piste (voir *photographies ci-après*).

Domicilié aux Saintes le pilote utilise fréquemment l'aérodrome pour ses déplacements personnels.



**vue de l'aérodrome côté est**

## **vue en finale sur la piste 09**



## carte VAC de l'aérodrome